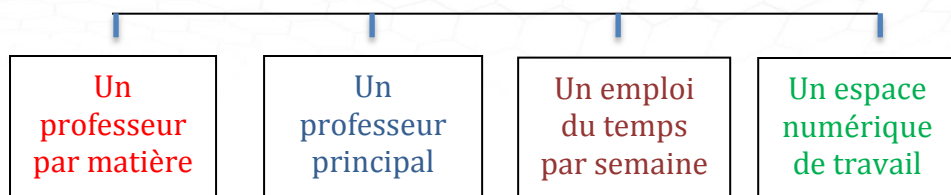


## La classe de 6<sup>ème</sup>

### - Une continuité dans les apprentissages :

- Poursuite des enseignements dispensés en primaire
- Poursuite de l'apprentissage de la LV1 en Anglais
- Poursuite de l'acquisition des compétences du cycle 3 (CM1/CM2/6<sup>ème</sup>) avec la maîtrise de la langue comme objectif central

### - Des nouveautés :



### - Les horaires de la 6<sup>ème</sup> :

#### *Pour tous les élèves*

- |  |      |
|--|------|
| - Français :   | 4h30 |
| - Mathématiques :                                    | 4h30 |
| - Anglais :  | 4h00 |
| - Histoire géographie- enseignement moral et civique | 3h00 |
| - Sciences et technologie                            | 4h00 |
| - Education physique et sportive                     | 4h00 |
| - Arts plastiques                                    | 1h00 |
| - Education musicale                                 | 1h00 |

#### *Les options proposées*

- |                          |      |
|--------------------------|------|
| - Section sportive rugby | 3h00 |
| - Bi-langue Allemand     | 2h00 |
| - Chorale                | 2h00 |

## L'aide individualisée :

Elle est proposée aux élèves en accord avec les parents et l'équipe pédagogique.

En petits effectifs, votre enfant travaillera les fondamentaux (orthographe, lecture, écriture, rédaction, calculs...) encadré par un assistant pédagogique.

L'organisation, l'autonomie, la confiance en soi sont également abordées lors de ces séquences

**L'aide aux devoirs :** C'est 1 à 6 séances par semaine

**Un temps dédié  
à la réalisation  
des devoirs**

**Sur le temps du  
midi (de 13h00 à  
14h00) ou de  
17h00 à 18h00**

**Pour tous les  
élèves  
volontaires**

**Encadrés par des  
professeurs ou  
personnels du collège**

## L'accompagnement personnalisé :

### En 6<sup>ème</sup> :

L'accompagnement personnalisé a pour but d'aider l'enfant à s'adapter à l'organisation du collège. Il s'adresse à tous les élèves de 6<sup>e</sup> et dure 3 heures par semaine qui sont incluses dans l'emploi du temps.

Il peut concerner notamment :

- une remise à niveau en cas de difficultés importantes,
- un accompagnement du travail de l'élève en développant son autonomie,
- l'acquisition de méthodes de travail,
- un renforcement de sa culture générale.

Ces heures sont généralement assurées par un professeur de la classe de l'élève et peuvent se faire en groupe.

## Découverte du latin, de l'espagnol et de l'allemand

En plus des horaires obligatoires, sur la seconde partie de l'année, des heures d'initiation au latin, espagnol et allemand sont proposées à tous les élèves.

Objectifs : permettre aux élèves de choisir sereinement sa seconde langue vivante et l'option latin (langues et cultures de l'antiquité) proposée en classe de 5<sup>ème</sup>.